

POUR LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES ENFANTS DISPARUS,
LA FRANCE LANCE LE NUMERO D'APPEL :
116 000 ENFANTS DISPARUS

*Le numéro européen dédié aux familles d'enfants disparus sera accessible
LUNDI 25 MAI 2009 A PARTIR DE 9 HEURES.*

*Le gouvernement a confié la gestion du dispositif « 116 000 enfants disparus »
aux acteurs de SOS Enfants Disparus : la Fondation pour l'Enfance et l'INAVEM.*

Une nouvelle numérotation 116 000 (gratuit – 24h/24 – 7 jours/7)

L'année 2009 marque un tournant dans l'aide aux familles d'enfants disparus avec **le lancement d'une nouvelle numérotation homogène en Europe : le 116 000, numéro d'appel pour les enfants disparus**. Son but est d'offrir aux parents et aux familles :

- accueil et écoute téléphonique
- suivi des dossiers tout au long des procédures
- accompagnement dans les démarches auprès des services d'enquête et des autorités judiciaires
- orientation vers les administrations et les associations spécialisées
- orientation vers un soutien psychologique si nécessaire.

Les écoutants et les chargés de dossiers sont des professionnels dûment formés et sensibilisés à la prise en compte des difficultés des familles et à l'évaluation de leurs besoins.

Des disparitions d'enfants qui augmentent chaque année

Les statistiques de l'année 2008 de SOS Enfants Disparus mettent en évidence une hausse du nombre d'appels de **+6,35 % par rapport à 2007 avec 1 741 appels traités en 2008**.

Sur 907 dossiers ouverts, 225 concernaient des fugues, 286 les enlèvements parentaux, 83 les disparitions de majeurs, 72 les disparitions inquiétantes et 241 demandes diverses.

Une augmentation de 50 % des enlèvements parentaux en 2008

Sur 907 nouveaux dossiers suivis par SOS Enfants Disparus, 286 soit près de 30 % concernent les enlèvements parentaux. Le dispositif SOS Enfants Disparus accompagne les parents en détresse et prend en compte, dans tous les cas, la souffrance de l'enfant.

L'enlèvement parental n'est pas un conflit conjugal comme un autre. Il est important que la souffrance psychologique chez l'enfant soit plus largement entendue et prise en compte.

A propos du 116 000 enfants disparus

116 000 Enfants Disparus est un service personnalisé d'accompagnement des familles dont l'enfant a disparu : disparition inquiétante, fugue et enlèvement parental. Ce dispositif a été créé à l'initiative de la Fondation pour l'Enfance qui en assure la gestion, avec l'INAVEM, depuis octobre 2004. Depuis sa création plus de 7 400 appels ont été traités et 2 500 familles ont été aidées.

Plus d'informations : www.sosenfantsdisparus.fr

Le dispositif « 116 000 enfants disparus » sera présenté à l'occasion de la conférence de presse lundi 25 mai (9h30 au Procope). Au programme : les chiffres officiels des disparitions d'enfants en France en 2008, l'enlèvement parental et ses conséquences, la souffrance oubliée des enfants victimes.

Contacts Presse - Agence Précision

Magali Faget, responsable Agence – Tél. 06 10 80 92 97 - mf@precision.fr
Aurélie Charles, consultante presse – Tél. 06 78 91 70 78 - ac@precision.fr

Contact Presse – Fondation pour l'Enfance

Nadia Roberge, Directrice de la Communication –
Tél. 06 89 10 12 24



FONDATION
POUR
L'ENFANCE

